

LISTE DES COMPÉTENCES ET DES GESTES CLÉS

ANNEXE 3

En alternance travail-études, l'ÉLÈVE :

1. S'IMPLIQUE ACTIVEMENT DANS SON PROCESSUS DE FORMATION EN ALTERNANCE

- en manifestant de l'intérêt et en valorisant son processus d'alternance travail-études;
- en acceptant sa responsabilité dans son apprentissage;
- en s'investissant dans le processus d'alternance travail-études;
- en adhérant aux objectifs de formation et en y contribuant;
- en utilisant toutes les occasions qui se présentent pour apprendre;
- en rétroagissant auprès de l'établissement et de l'entreprise concernant ses *activités de formation* ou ses *activités de travail*;
- en faisant évoluer sa démarche de formation en alternance travail-études;
- en menant à terme son programme d'études.

2. SE RESPONSABILISE PAR RAPPORT À SON AVENIR PROFESSIONNEL

- en anticipant et en planifiant son développement professionnel;
- en identifiant ses objectifs personnels d'apprentissage en relation avec les objectifs du projet d'alternance travail-études;
- en se mobilisant autour des activités reliées à ses objectifs d'apprentissage;
- en ajustant son parcours en fonction de ses nouveaux apprentissages;
- en se définissant graduellement en tant que futur travailleur.

3. AGIT COMME UN APPRENANT EFFICACE DANS L'ENTREPRISE

- en identifiant ses objectifs d'apprentissage avant de commencer une activité;
- en discriminant l'information nécessaire à ses apprentissages;
- en faisant des liens avec ses connaissances antérieures;
- en utilisant les stratégies d'apprentissage qui sont efficaces dans son cas et en expérimentant de nouvelles, au besoin;
- en s'arrêtant, en recommençant ou en posant des questions sur des éléments non compris;
- en créant ses propres exemples, listes, concepts, schémas ou diagrammes pour organiser l'information;
- en démontrant de la curiosité et de la débrouillardise;
- en montrant de la confiance à réussir ce qu'il entreprend;
- en démontrant de l'efficacité à travailler seul;
- en gérant son temps et ses priorités;
- en recherchant la rétroaction sur ses performances, dans le but de s'améliorer;
- en réfléchissant sur ses apprentissages et en utilisant ses nouveaux acquis;
- en participant à son évaluation et en s'autoévaluant.

4. DÉMONTRE UNE OUVERTURE AUX AUTRES EN SITUATION D'APPRENTISSAGE

- en manifestant une attitude ouverte et confiante vis-à-vis des autres;
- en discutant et en composant avec les idées des autres;
- en expliquant ses apprentissages aux autres et en considérant leurs stratégies;
- en demandant de l'aide, au besoin;
- en agrandissant son réseau de contacts et en le maintenant à jour.

5. FAIT PREUVE DE TOLÉRANCE AU RISQUE, À L'AMBIGUÏTÉ ET À LA COMPLEXITÉ

- en persistant dans ses apprentissages malgré les difficultés rencontrées;
- en transformant les problèmes en défis;
- en s'adaptant aux événements et en tolérant l'incertitude;
- en utilisant différents systèmes et en explorant de nouvelles méthodes;
- en apprenant en dépit d'une situation de formation ou de travail déficiente.

6. ATTEINT SES OBJECTIFS

- en situant correctement son rôle dans l'entreprise;
- en réalisant les apprentissages prévus et en les identifiant clairement;
- en adaptant sa façon de travailler en fonction du contexte et des consignes reçues;
- en ajustant ses attitudes et ses comportements en fonction des leçons tirées de ses apprentissages;
- en livrant des résultats et en fournissant un bon rendement.